

Collège Collectivités Locales

Si vous êtes intéressés par l'action que nous poursuivons et que vous désiriez devenir membre de la Fédération Nationale des Métiers du Stationnement, merci de nous retourner le présent bulletin d'adhésion accompagné de votre règlement. Dès réception, nous vous adresserons le reçu correspondant.

Collectivités Locales

Barème 2011

Base : nombre d'habitants

< 10 000 habitants

428 €

> 10 000 habitants

806 €

> 100 000 habitants

1617 €

> 500 000 habitants

3233 €

Renseignements obligatoires à fournir

Nom de la Collectivité Locale :

Nombre d'habitants :

Représenté par :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mobile :

Fax :

E-Mail :

Montant de la cotisation et mode de règlement

Cotisation due pour l'année 2011 :

Mode de règlement

- Virement bancaire ou postal sur le compte CDC 81830 V
- Chèque bancaire à établir à l'ordre de FNMS

Date, signature et cachet :

Relevé d'Identité Bancaire

Caisse des Dépôts et Consignations 56 rue de Lille 75356 PARIS CEDEX 07 SP

Titulaire du compte : Fédération Nationale des Métiers du Stationnement

Adresse SWIFT : CDCF FR PP

Code Banque

Code Guichet

N° de compte

Clé RIB

40031

00001

0000081830 V

94

IBAN : FR13 4003 1000 0100 0008 1830 V94

BIC : CDCGFRPPXXX

FNMS : n° SIRET 421 832 247 00058